



# REGARDS SUR ANJOU

BULLETIN D'INFORMATION  
DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

OCTOBRE 2021 / VOLUME 48, NUMÉRO 8

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

## UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ

La politique municipale est essentiellement une politique de proximité. Cette proximité transparaît à travers les services (voirie, ramassage des matières recyclables et des ordures ménagères, etc.), mais également à travers les femmes et les hommes que vous avez élus. Ces derniers sont domiciliés à Anjou et vous pouvez les croiser dans la rue, au centre commercial ou au parc. D'ailleurs, chaque jour, je côtoie plusieurs d'entre vous. Je suis toujours ravi de répondre du mieux possible à vos questions et de vous écouter afin de bien comprendre vos préoccupations.

Dans cette optique, j'ai pensé répondre à des préoccupations ou à des questions typiques que vous me posez lorsque vous me voyez. Et, d'ailleurs, dites-vous bien que si vous vous posez une question sur votre arrondissement, il y a fort à parier que d'autres concitoyens s'interrogent sur le même sujet.

### « Qu'est-ce qui se passe avec la ligne bleue ? »

Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal est un sujet dont les Montréalaises et les Montréalais, principalement celles et ceux demeurant dans l'est de la ville, entendent parler depuis plusieurs décennies. Le projet s'est récemment concrétisé et, bonne nouvelle, le terminus est de la ligne bleue 2.0 serait situé dans notre arrondissement. C'est le gouvernement qui est le décideur dans ce dossier. Pour le moment, nous ne pouvons pas déterminer la date à laquelle des passagers pourront franchir les tourniquets de la station Anjou.

Cela dit, ce n'est pas parce que l'arrondissement n'a pas le contrôle sur la date de réalisation qu'il n'a pas son mot à dire sur la manière de faire ou le projet lui-même. Ainsi, nous vous avons écoutés et nous avons effectué une contre-proposition, à la suite de la proposition déposée. Notre contre-proposition prévoit deux édicules (dont un à l'est de l'autoroute 25, où près de 70 % d'entre vous résident) et une limitation des expropriations aux abords des Galeries d'Anjou. Notre plan constitue à notre avis une grande amélioration par rapport à ce qui était initialement prévu et permettrait de réaliser des économies de 500 M\$ par rapport au plan initial. Nous attendons toujours la confirmation qu'il sera appliqué et nous sommes optimistes. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés.

Pour en savoir davantage sur le dossier du prolongement de la ligne bleue, vous pouvez consulter le site Internet de l'arrondissement.

### « Pourquoi doit-on sortir d'Anjou pour avoir accès à des événements culturels ? »

C'est plus ou moins vrai. Les bibliothèques de l'arrondissement (situées sur les rues Goncourt et Jarry Est) sont des lieux de diffusion culturelle. On y organise des événements destinés à tous les groupes d'âge, des jeunes familles aux aînés. Sur une base annuelle, une dizaine de concerts sont offerts à l'église Jean-XXIII et de nombreux spectacles de différentes disciplines des arts de la scène sont présentés au centre communautaire d'Anjou. De même, la salle d'exposition de la bibliothèque Jean-Corbeil accueille une dizaine d'expositions en arts visuels. Et enfin, pour pallier le manque d'infrastructures culturelles, plusieurs spectacles sont présentés dans les parcs de l'arrondissement de juin à fin septembre.

Par ailleurs, les Montréalaises et les Montréalais sont familiers avec le réseau des maisons de la culture. Il existe un réseau de 12 maisons de la culture dans la ville. Certains arrondissements, dont Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, disposent de deux établissements. Dans ce contexte, nous sommes présentement en pourparlers avec la direction du Service de la culture de Montréal pour doter notre arrondissement de sa propre maison de la culture. À ce sujet, Anjou a effectué un premier pas majeur... *suite p. 2*



MIEUX  
SAISIR VOS  
PRÉOCCUPATIONS  
GRÂCE À LA  
PROXIMITÉ

### ÉDUCATION

## UNE NOUVELLE ÉCOLE SECONDAIRE À ANJOU

La construction du nouveau bâtiment a commencé début septembre à l'angle du boulevard Métropolitain Est et de l'avenue Jean-Després. Il s'agit d'un projet majeur qui représente un investissement de 226 M\$. Il permettra de répondre aux besoins de l'arrondissement, qui voit depuis plusieurs années une croissance soutenue de sa population adolescente. La première rentrée scolaire est prévue pour septembre 2024 et l'établissement accueillera 1 900 élèves.

L'établissement comprendra cinq niveaux et mettra à la disposition des enseignants et des élèves, en plus des classes, des locaux de sciences et d'arts, des plateaux sportifs conçus pour faciliter l'accès de la communauté en dehors des heures d'enseignement. La nouvelle école disposera également d'un carrefour alimentaire qui sera composé d'une cafétéria et d'espaces de style bistro répartis au cœur de l'école. Un atrium avec gradins ainsi qu'un auditorium polyvalent de plus de 500 places accueilleront les élèves et la communauté pour divers événements.



# VOS ÉLUS

TOUJOURS  
DISPONIBLES



LUIS MIRANDA

Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010



ANDRÉE HÉNAULD

Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051



RICHARD LEBLANC

Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017



KRISTINE MARSOLAIS

Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085



LYNNE SHAND

Conseillère d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le **mardi 5 octobre, à 19 h**. Pour l'instant, nous ne pouvons confirmer si elle aura lieu en présentiel ou non. Surveillez l'infolettre ou la page Facebook de l'arrondissement pour connaître les dernières nouvelles à ce sujet. Par ailleurs, la séance sera diffusée sur le Web en direct. Si vous désirez poser une question au conseil d'arrondissement, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible à cet effet sur la vitrine Web de l'arrondissement à l'adresse [montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou). Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas de séance en novembre à cause des élections municipales.

**i Renseignements : 311**

JOURNÉE  
PORTES  
OUVERTES :  
ÉVÉNEMENT  
ANNULÉ



en se portant acquéreur de l'immeuble qui pourrait accueillir ce futur lieu culturel. Sachez que nous y travaillons sans relâche et que nous espérons inaugurer celui-ci d'ici 2025. Il s'agit d'un projet qui me tient personnellement à cœur. La relance post-COVID-19 passe évidemment par l'économie et l'emploi, mais on ne doit pas occulter la culture et l'accès à celle-ci. Elle a, entre autres, un impact sur la vie des artistes, sur la qualité de vie des résidentes et des résidents et, ne l'oublions pas, sur l'intégration et l'émancipation des nouveaux arrivants.

### « Il y a eu plusieurs fusillades à Montréal récemment. Sommes-nous en sécurité à Anjou ? »

J'ai été, tout comme vous, dégoûté (et le mot est faible) par la récente vague de fusillades survenues à Montréal. Ces fusillades font souvent l'actualité, mais il ne faut pas en venir à les banaliser, tout comme il ne faut pas banaliser le port d'armes – illégales ou non – par des gens qui ne font pas partie de la police.

Il faut savoir qu'il y a assez longtemps qu'une fusillade s'est produite au sein de notre arrondissement. Cela dit, plusieurs des récents événements tragiques sont arrivés dans des arrondissements limitrophes et nous n'avons malheureusement pas le contrôle sur eux. Justement, nous agissons où nous le pouvons. Ainsi, nous embauchons une demi-douzaine de cadets afin de patrouiller à vélo dans les parcs et autres lieux publics d'Anjou. De plus, la très grande majorité des parcs disposent d'au moins un surveillant, qui peut demander du renfort auprès des forces de l'ordre au besoin. La prévention de la délinquance d'aujourd'hui permettra peut-être d'éviter la fusillade de demain. D'ailleurs, on ne répertorie pas de gang de rue actif sur le territoire angevin.

Puisqu'il est question de la police, lorsque vous me demandez mon avis personnel, je vous offre toujours la même réponse (même si ce type de dossier plus central n'est pas de mon ressort) : je suis contre la diminution du financement du SVPM et je suis aussi contre le désarmement des représentants des forces de l'ordre. Ces derniers effectuent un métier difficile et, dans la très vaste majorité des cas, ils l'exercent avec honneur, bienveillance et rigueur.

### « Que faites-vous pour les familles ? »

Quand on pense au concept de famille, on a tendance à penser à celles avec de jeunes enfants. La population d'Anjou est en pleine croissance et de plus en plus de jeunes familles décident en effet d'y établir domicile. En revanche, il faut savoir que l'arrondissement d'Anjou est celui dont la moyenne d'âge des résidents est la plus élevée parmi les 19 arrondissements qui composent la Ville de Montréal. Cette réalité sous-tend qu'il existe

## MESSAGE DE LUIS MIRANDA (SUITE)

un certain défi en termes de cohabitation et de vivre-ensemble.

D'une part, l'attraction et la rétention des jeunes familles reposent nécessairement sur deux éléments : l'éducation et les loisirs. Dans ce contexte, la construction prochaine d'une nouvelle école secondaire au sud-est de l'arrondissement constitue une nouvelle aussi concrète que bienvenue. De plus, nous avons procédé à la revitalisation de nombreux parcs et équipements sportifs en pleine période de pandémie. Et, croyez-moi, ce n'est pas terminé. De plus, dans un contexte où notre arrondissement est scindé en deux par une autoroute, il faut continuer à miser sur le verdissement.

Par ailleurs, l'arrondissement prête gratuitement ses installations sportives (soccer, baseball, hockey, etc.) aux différentes associations, ce qui diminue les frais déboursés par les citoyennes et les citoyens pour demeurer actifs. Cela est encore plus important par les temps qui courent. D'ailleurs, Anjou se démarque comme étant l'arrondissement proposant le plus d'installations aquatiques (piscines, jeux d'eau, pataugeoires) proportionnellement à sa population. Vous conviendrez que ce n'est pas un luxe, compte tenu des vagues de chaleur des derniers mois.

D'autre part, nos aînés ont accès à plusieurs organismes et services de proximité qui les aident à socialiser et ainsi à briser l'isolement. Anjou contribue en prêtant des locaux où l'on organise une multitude d'activités gratuites (danse, poches baseball, pétanque intérieure), et ce, tous les jours de la semaine ou le week-end.

De plus, il arrive fréquemment que nous mettions l'autobus de l'arrondissement à la disposition d'organismes pour que nos aînés puissent profiter d'une activité à l'extérieur de l'arrondissement (aller aux pommes, visiter un musée, etc.). Malgré une mobilité parfois réduite, ils peuvent donc aller prendre un bol d'air à l'extérieur de la ville.

### « Qu'est-ce qui vous motive encore, après toutes ces années ? »

C'est bien simple : j'aime Anjou ! J'y réside et j'en suis fier. Pour moi, Anjou est un arrondissement unique qui, même 20 ans après sa fusion avec Montréal, garde un caractère et un cachet qui lui sont propres. Nous disposons de l'un des plus grands parcs d'affaires de Montréal et Anjou contribue grandement au financement de la Ville-centre.

En dépit du fait que nous fassions partie d'une grande métropole, je suis fier que nous puissions offrir des services de proximité bien concrets à nos citoyennes et citoyens. Nos élus sont sur le terrain et partagent le même sentiment d'appartenance que leurs concitoyennes et concitoyens. Vous l'ignorez peut-être, mais j'étais pompier avant de me lancer en politique. Je retrouve dans l'arrondissement le même esprit de corps qu'on peut trouver dans une caserne. Après avoir consacré 32 années à la politique municipale, dont 24 à titre de maire d'Anjou, c'est toujours l'amélioration de la qualité de vie des Angevines et des Angevins qui fait office de réveil-matin pour moi.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal

REGARDS  
SUR  
ANJOU

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

RÉALISATION ET  
CONCEPTION GRAPHIQUE  
Lithium Marketing  
IMPRESSION  
Groupe Chicoine  
TIRAGE  
26 000 exemplaires  
DISTRIBUTION  
Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

SITE WEB  
[montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou)  
DÉPÔT LÉGAL  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec  
© Arrondissement d'Anjou 2021  
La reproduction totale ou partielle  
de *Regards sur Anjou* est interdite,  
sauf sur autorisation expresse de  
l'arrondissement d'Anjou.

MAIRIE DE  
L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi, de  
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
[anjou@montreal.ca](mailto:anjou@montreal.ca)  
ACCUEIL, INFORMATION  
ET ORIENTATION  
514 493-8000 ou 311

CULTURE, SPORTS,  
LOISIRS ET  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
514 493-8200  
CENTRE COMMUNAUTAIRE  
D'ANJOU  
7800, boul. Métropolitain Est  
514 493-8222  
URGENCE : 911

POLICE  
Poste de quartier 46 :  
514 280-0146  
Appels non urgents :  
514 280-2222  
TRAVAUX PUBLICS  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

# CÉLÉBRONS NOS AÎNÉS LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE!

Profitez de la Journée internationale des aînés pour célébrer leur précieuse contribution dans nos foyers, nos milieux de vie et nos communautés. Ce sera l'occasion de souligner avec un geste ou une pensée notre appréciation pour ce que ces personnes ont bâti et l'importance de la continuité de leur participation à notre société. Faisons-le en :

- les appelant pour prendre des nouvelles ;
- proposant une rencontre à l'extérieur pour profiter d'une belle journée d'automne ;
- leur écrivant une lettre manuscrite et en l'envoyant par la poste ;
- leur rendant un service ;
- offrant simplement un sourire aux aînés que nous croiserons, etc.

Nous vous rappelons également qu'en tout temps, vous devez suivre les consignes sanitaires en vigueur.

- Respectez le nombre maximal de personnes autorisées.
- Respectez une distance de 1 m.
- Lavez-vous les mains fréquemment.
- Portez un masque ou un couvre-visage dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts et là où la distanciation physique ne peut être respectée.



## JARDINAGE

# UNE SAISON RECORD

Les sept jardins communautaires d'Anjou ont connu un taux d'occupation record cette année. En effet, plus de 600 personnes se sont montrées intéressées pour mettre la main sur un des 550 jardinets disponibles.

Sans doute à cause de la pandémie, le jardinage attire des gens de tous les âges : jeunes couples, familles avec des enfants, ainsi que des adeptes de longue date. C'est également une activité qui s'adapte aux personnes à mobilité réduite ou avec des problèmes de santé puisqu'il est possible de la pratiquer en utilisant des bacs surélevés.

L'arrondissement met à la disposition de ses citoyens des jardins très bien répartis sur son territoire alors il est facile d'y accéder pour les visites quotidiennes et surtout l'entretien du potager.

L'enthousiasme des jardiniers était au rendez-vous malgré des mesures sanitaires qui ont forcé l'annulation des assemblées générales et un remaniement du fonctionnement quotidien dans les jardins. Le port du masque, la distanciation physique, la désinfection des outils, etc. ne sont que quelques exemples des mesures mises en place pour que les jardiniers puissent pratiquer leur activité en toute sécurité. Ces éléments ont entraîné les comités bénévoles responsables à fournir beaucoup plus d'efforts.

Avec une météo capricieuse dès le printemps, même les jardiniers les plus expérimentés ont dû en découdre pour accomplir leurs tâches habituelles.

La présence de l'animatrice horticole, Andréane Morin, s'est révélée un atout puisqu'elle a pu conseiller judicieusement aussi bien les jardiniers novices que les plus aguerris. Leurs efforts ont été récompensés, car les jardins ont très tôt regorgé de fruits, de légumes, d'herbes aromatiques et de fleurs.

Nous tenons à souligner la grande contribution des comités bénévoles responsables des jardins. Leur implication, leur proximité avec la communauté, leurs connaissances et leur immense dévouement sont essentiels au bon fonctionnement des jardins et nous les en remercions grandement.





Veillez noter que les bureaux du citoyen sont annulés pour une période indéterminée en raison de la pandémie de COVID-19. Vos élus demeurent cependant disponibles et vous pouvez communiquer avec eux par téléphone ou par courriel pour toute question portant sur la vie municipale.

## FOIRE AUX QUESTIONS

# LE 311 VOUS RÉPOND

Voici une des questions souvent posées au service 311 et dont nous souhaitons vous transmettre la réponse.

## « POURRIEZ-VOUS COUPER MON ARBRE, CAR LES FEUILLES TOMBENT ET BOUCHENT LES GOUTTIÈRES? »

Il est tout naturel que les arbres perdent leurs feuilles, mais cet inconvénient est largement compensé par tous les bienfaits qu'ils apportent :

- **Captation de polluants et de grandes quantités de CO<sub>2</sub> responsable du réchauffement climatique;**
- **Absorption des eaux de ruissellement;**
- **Amélioration de la beauté du paysage urbain;**
- **Réduction des besoins en climatisation;**
- **Ombrage des espaces, produisant un rafraîchissement très apprécié en été.**

Faites de la prévention pour éviter les problèmes, inspectez régulièrement les gouttières afin de vous assurer qu'elles sont dégagées et munissez-les d'un grillage qui empêchera les feuilles de les boucher.



## DERNIÈRES NOUVELLES

# RESTEZ À L'AFFÛT!

Abonnez-vous à la page Facebook et inscrivez-vous pour recevoir par courriel l'infolettre hebdomadaire de l'arrondissement. Vous pourrez consulter en un clin d'œil les nouvelles les plus récentes ainsi que les éventuels changements de dernière minute liés à la pandémie de COVID-19.

## ACTION DE GRÂCE

### HORAIRE DES INSTALLATIONS DE L'ARRONDISSEMENT

Les bureaux administratifs ainsi que tous les édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou seront fermés le **lundi 11 octobre**.

Les collectes des ordures ménagères, des résidus alimentaires et des matières recyclables auront lieu, comme d'habitude, dans les secteurs concernés. Bon congé!

## UN ARBRE POUR MON QUARTIER

### LIVRAISON DES ARBRES

La livraison sera effectuée directement à votre domicile dans la **semaine du 11 octobre**, dans la journée. L'arbre sera déposé sur le perron, donc il est de votre responsabilité de vous assurer qu'une personne soit présente sur place.



PIQUETS ET TIGES DE PROTECTION

# PRÉPARATION POUR L'HIVER

Même si les premiers flocons n'ont pas encore fait leur apparition, la Direction des travaux publics est déjà à pied d'œuvre pour préparer la prochaine saison hivernale. Dans le but de faciliter les opérations de déneigement, nous vous conseillons fortement de baliser votre terrain à l'aide de petits piquets bien visibles. Vous pouvez vous les procurer dans les quincailleries et les magasins de grande surface. Ce petit geste simple et peu coûteux vous évitera de voir le gazon ou les arbustes de votre terrain endommagés lors du passage des chenillettes sur les trottoirs. De plus, le travail de nos employés en sera facilité. Les piquets peuvent être installés le long du trottoir public entre **le 1<sup>er</sup> novembre et le 15 avril** en vous référant aux consignes énumérées ci-dessous :

- Seules sont permises les tiges en bois, dont les dimensions n'excèdent pas 2,5 cm sur 5 cm, ou les tiges en fibre de verre de fabrication industrielle dont les dimensions ne dépassent pas 0,64 cm sur 0,64 cm ;
- Les tiges doivent mesurer entre 1,2 m et 2 m de hauteur ;
- L'espacement minimal entre les tiges est fixé à 2 m.

**i Renseignements : 514 493-5115**



**2  
OCT.**

## TEST DE SIRÈNES D'ALERTE À ANJOU

Le **2 octobre** prochain, entre 11 h et 14 h, aura lieu un test de sirènes d'alerte aux pourtours de neuf usines de Montréal, dont l'usine Saputo Produits laitiers Canada située à proximité de certains secteurs d'Anjou.

RÉSIDUS VERTS

**13  
OCT.**

**27  
OCT.**

## DEUX COLLECTES POUR LE MOIS D'OCTOBRE

À noter dans vos agendas. Les prochaines collectes de résidus verts, y compris les branches de feuillus et les feuilles mortes, auront lieu les **13 et 27 octobre**. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer les feuilles mortes dans la rue et vous demandons également de respecter les heures de stationnement pour que les équipes des travaux publics puissent effectuer le nettoyage de la chaussée.

Veillez utiliser des poubelles ou un contenant rigide réutilisable avec poignées et sans couvercle, des boîtes en carton ou des sacs de papier. Fermez bien les contenants et placez-les en bordure de trottoir sur votre terrain, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de la collecte.

## PRÉVENTION

Vous habitez près de cette usine? Ce test annuel veille à sensibiliser la population aux risques industriels et à faire connaître les consignes de sécurité à respecter en cas de fuite toxique. Un publipostage a été réalisé à cet égard dans la zone du test.

Il est à noter que les sirènes peuvent toutefois être entendues dans un rayon allant de 335 m à 1860 m, selon l'usine et les conditions météorologiques.

## PERMIS REQUIS

# DÉNEIGEMENT

Les entrepreneurs qui déneigent les terrains privés, comme votre entrée et votre stationnement, doivent détenir un permis délivré par l'arrondissement. Cette autorisation est valable du **1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre** de l'année suivante, pour tous les contrats obtenus à Anjou. En tant que propriétaire, il vous incombe de vérifier que votre entrepreneur possède ce permis.

Le coût du permis pour l'entrepreneur est de 100 \$ pour le premier véhicule à moteur et de 25 \$ pour tout véhicule supplémentaire enregistré au même nom. L'entrepreneur peut se le procurer au Bureau Accès Montréal d'Anjou, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, il doit poser au moins un poteau délimitant l'aire où il effectuera l'enlèvement de la neige. Ce poteau doit indiquer de façon claire et lisible le numéro du permis de l'arrondissement ou son nom ainsi que son numéro de téléphone.



Renseignements : 311



## RÉGLEMENTATION

# ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Nous vous rappelons que les abris d'auto temporaires sont autorisés uniquement à partir du **1<sup>er</sup> novembre**. Cependant, vous pouvez installer la structure métallique dès le 15 octobre en respectant les normes suivantes :

- L'abri doit être situé à au moins 1 m du trottoir ou, en l'absence de trottoir, à au moins 1,5 m de la bordure de la chaussée ;
- Cette distance peut être réduite à 0,3 m si l'abri est muni, de chaque côté, d'une fenêtre constituée d'un matériau transparent d'une superficie minimale de 0,4 m<sup>2</sup> ; dans ce cas, les fenêtres doivent se trouver à moins de 2,5 m du trottoir ou de la bordure ;
- L'abri doit être constitué d'une structure métallique tubulaire de fabrication industrielle, recouverte d'un matériau translucide ou transparent de couleur blanche, non rigide (les autres couleurs ou le tissu ne sont pas acceptés).

## RECOMMANDATIONS

Nous vous recommandons en premier lieu d'enlever régulièrement la neige accumulée au-dessus de votre abri d'auto temporaire pour réduire le poids supporté par la structure métallique. Si vous souhaitez le consolider afin d'assurer votre sécurité, entre autres, utilisez des matériaux autorisés, adaptés et esthétiques. Veillez à ce que la neige ne tombe pas chez votre voisin.



## TRAVAUX MAJEURS

# RECONSTRUCTION DU PONT D'ÉTAGEMENT DU **BOULEVARD** **DES GALERIES-D'ANJOU**



Le ministère des Transports a récemment entamé la reconstruction du pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou, situé au-dessus de l'autoroute 40. Ces travaux se déroulent en plusieurs phases et se poursuivront jusqu'en 2023. La première phase consistait en des travaux préparatoires : déplacement d'égout et réaménagement géométrique de l'intersection du boulevard des Galeries-d'Anjou et de la rue Jean-Talon.

La reconstruction du pont d'étagement, qui date de 1975, est nécessaire depuis qu'un véhicule lourd a accroché les poutres en juillet 2020. Une voie a d'ailleurs été retranchée dans la direction nord. Cette voie demeurera fermée jusqu'à la démolition de la structure actuelle.

La solution retenue comprend la reconstruction de la structure et l'aménagement d'une piste cyclable et de trottoirs plus larges. Ce projet permettra d'assurer la pérennité de l'ouvrage pour environ 75 ans et de répondre aux besoins actuels et futurs.

Dans ce secteur, l'autoroute 40 comporte 3 voies de circulation dans chaque direction et elle est sollicitée par plus de 149 000 véhicules par jour, dont 10 % sont des véhicules lourds. Le boulevard des Galeries-d'Anjou constitue, quant à lui, un axe nord-sud majeur, avec un débit journalier moyen annuel de 25 000 véhicules, dont 7 % sont des véhicules lourds.



# PASSEPORT VACCINAL ET SERVICES MUNICIPAUX

Depuis le 15 septembre, la vérification du passeport vaccinal est en vigueur dans les installations récréatives d'Anjou pour les personnes âgées de 13 ans et plus. Une preuve d'identité est également demandée pour les personnes âgées de 16 ans et plus.

Les visiteurs souhaitant accéder aux installations municipales suivantes doivent présenter le passeport vaccinal :

**Aréna Chénier | Aréna Chaumont | Centre Roger-Rousseau | Centre communautaire d'Anjou**

Il est à noter que le passeport vaccinal n'est pas requis pour accéder aux bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou. Selon certaines modalités, il peut toutefois être exigé pour participer à des activités de groupe encadrées s'y déroulant.

## PREUVE D'IDENTITÉ

Rappelons que le passeport en format électronique ou papier doit être accompagné d'une pièce d'identité avec photo pour les personnes de 16 ans et plus. Les pièces d'identité acceptées sont celles émises par un ministère, un organisme public ou un établissement d'enseignement (passeport, permis de conduire, carte d'assurance maladie, carte d'étudiant, etc.). Par conséquent, les cartes d'assurance maladie qui ont dû être renouvelées sans photo durant la pandémie sont acceptées. Pour les personnes de 75 ans et plus, une preuve d'identité sans photo est acceptée.

## PRATIQUE DE SPORTS, ACTIVITÉS PHYSIQUES OU DE LOISIRS

À l'intérieur, le passeport vaccinal est obligatoire pour participer à l'ensemble des sports et activités physiques, ainsi que certaines activités de loisirs.

À l'extérieur, le passeport vaccinal est exigé pour la pratique des sports d'équipe ou d'activités physiques encadrées impliquant des contacts fréquents ou prolongés et lors des compétitions sportives, des ligues et des tournois.

Il n'est toutefois pas requis pour les activités physiques et les sports pratiqués à l'extérieur de façon libre, dans les installations telles que les terrains de basketball ou de tennis et les stations d'exercices.

## ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Le passeport vaccinal est obligatoire pour les participants, les accompagnateurs et les spectateurs de tout événement culturel intérieur (spectacles, cinéma, conférences, etc.).

Il est également requis pour les événements culturels se déroulant à l'extérieur pour lesquels le nombre de participants dépasse 50 personnes.

## NUMÉROS IMPORTANTS

**1 877 644-4545** – ligne d'information gouvernementale sur la COVID-19

**311** – ligne d'information sur les installations et services offerts par la Ville de Montréal

**211** – Service d'aide et de référence multilingue sur les ressources communautaires

**1 800 363-9010** – SOS violence conjugale (24 h sur 24)



## REMISE EN SERVICE DU RÉSERVOIR ROSEMONT

La dernière étape des travaux du réservoir Rosemont se déroule actuellement. Il s'agit de la réfection de la plus grande installation montréalaise destinée à collecter l'eau potable avant sa distribution jusqu'à votre robinet. Fermé dans les années 1980, le réservoir Rosemont sera remis en service, avec la nouvelle station de pompage, à la fin de l'automne, une fois que les conduites qu'il alimente auront subi les tests nécessaires.

Bien que toutes les précautions soient prises pour ne pas perturber la distribution habituelle dans le réseau, il est possible que ces opérations puissent causer des perturbations visibles à votre robinet. Vous pourriez constater une baisse de pression ainsi que l'apparition d'une eau teintée (jaunâtre, rougeâtre, brunâtre ou encore grisâtre) durant de courtes durées.

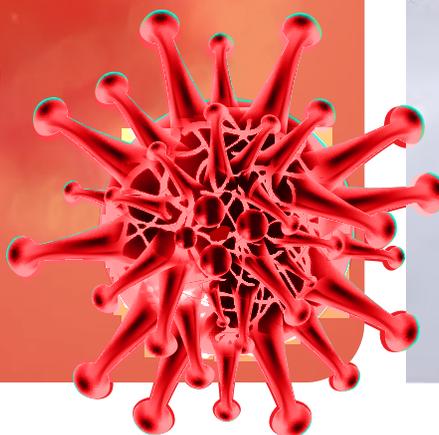
Les travaux de réfection du réservoir et de la station de pompage, qui comprennent notamment de nouveaux équipements d'étanchéité et de drainage ainsi qu'un système de détection des fuites, permettront :

- d'augmenter la réserve d'eau potable de Montréal de 40 % ;
- de sécuriser l'alimentation en eau potable des secteurs nord et est de Montréal ;
- d'ajouter une nouvelle zone de desserte pour les arrondissements d'Anjou, de Mercier-Hochelaga et de Saint-Léonard ;
- d'assurer une distribution plus flexible dans le réseau ;
- de stabiliser la pression de l'eau en période de forte demande l'été.

## LE RÉSERVOIR ROSEMONT EN CHIFFRES

**Capacité** : 227 000 m<sup>3</sup>  
(61 piscines olympiques)

**Superficie** : 35 642 m<sup>2</sup>  
(5 terrains de soccer)



La lecture d'œuvres de fiction aide les tout-petits à développer leur empathie et leur intelligence émotionnelle en leur permettant de mieux comprendre les émotions d'autrui.



## ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

### LES NEURONES ATOMIQUES COURTS-CIRCUITS

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Samedi 16 octobre, de 14 h à 15 h**

Inscription dès le vendredi 8 octobre, au comptoir de prêt ou au 514 493-8260

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Notre saison électrisante se poursuit avec Les neurones atomiques! Quel est le danger des « surcharges »? Vous assemblerez votre propre ligne électrique pour ensuite fabriquer et vérifier votre coupe-circuit.

## NOUS LES ARTS

### TROUILLES & CITROUILLES! LE CERCUEIL À BONBONS

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Samedi 30 octobre, de 14 h à 15 h 30**

Inscription dès le vendredi 22 octobre, au comptoir de prêt ou au 514 493-8260

Pour les jeunes âgés de 5 à 12 ans

Voyageons dans le temps et discutons des origines de la fête d'Halloween. Pourquoi décorons-nous des citrouilles? Qui est le mystérieux Jack à la lanterne? Après une partie de bingo, place à la créativité en décorant de peinture un petit cercueil de bois pour les bonbons!

### HEURE DU CONTE EN PYJAMA HALLOWEEN!

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Judi 21 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30**

Sans inscription. Ouverture des portes à 18 h 15; les places sont limitées en raison des normes sanitaires.

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents

Les enfants (et les parents aussi, s'ils en ont envie!) sont invités à revêtir leurs plus beaux pyjamas pour venir écouter de merveilleuses histoires d'Halloween. Activité présentée par Noë Cropsal.

\* LE PASSEPORT VACCINAL, ACCOMPAGNÉ D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ, SERA EXIGÉ À L'ENTRÉE DE LA SALLE POUR LES PARTICIPANTS ÂGÉS DE 13 ANS ET PLUS (AVEC PHOTO POUR LES 16 ANS ET PLUS).

## ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

### ATELIER D'ÉCRITURE RÉCIT DE VIE 2

Activité virtuelle

**Judi 18 novembre, de 10 h à 12 h**Inscription dès le jeudi 28 octobre au 514 493-8268 ou à [biblioanjouref@montreal.ca](mailto:biblioanjouref@montreal.ca)

Vous avez une vie remplie d'expériences, d'aventures, de moments importants. Venez les coucher sur le papier et, pourquoi pas, les léguer aux générations futures. Vous mettrez en pratique des exercices simples et déclencheurs étonnants qui vous aideront à aller puiser dans votre mémoire. Bien que cet atelier soit une suite, il n'est pas obligatoire d'avoir suivi le premier volet sur le récit de vie pour participer.

### SERVICE D'ÉCRIVAINNE PUBLIQUE

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Tous les mardis jusqu'au 14 décembre, de 13 h à 16 h**

Sans inscription

Vous avez de la difficulté à comprendre un formulaire en ligne, à écrire une lettre à votre propriétaire ou à rédiger une carte de souhaits? Notre écrivaine publique vous aidera à trouver les bons mots, en toute confidentialité. Ce service est une initiative du SAC Anjou, dans le cadre des Ateliers mot à mot. Vous pouvez aussi prendre un rendez-vous en dehors de la plage offerte en bibliothèque en téléphonant au 514 354-6526

### CONFÉRENCE\* APPRENEZ À CONSOMMER SANS GASPILLER

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Judi 11 novembre, à 18 h 30**

Inscription dès le jeudi 21 octobre

Le mode de vie zéro déchet a gagné en popularité depuis quelques années, mais certains modèles qui nous sont présentés semblent trop rigides et ne sont pas compatibles avec notre quotidien. Après plusieurs années de réflexion, Florence-Léa Siry assume désormais ne plus adopter un mode de vie zéro déchet, mais plutôt favoriser la « consommation dite zéro gaspillage ». Joignez-vous à elle pour trouver VOTRE façon de prendre le virage vert.

## JAMAIS LU AUTOUR DU LACTUME\*

Centre communautaire d'Anjou

**Judi 21 octobre, à 19 h 30**

Gratuit: laissez-passer obligatoires, disponibles au centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou dès le 30 septembre, à 12 h, pour les Angevins et le 14 octobre, à 12 h, pour tous. Nombre de places limité.

Spectacle de théâtre original des Éditions du passage. Le destin a fait en sorte qu'au moment où Réjean Ducharme a disparu, un nouveau livre est apparu: *Le Lactume*, 198 dessins accompagnés de légendes, envoyés à un éditeur en 1966, oubliés, redonnés à l'auteur en 2001, puis édités en 2017. Intact: le Ducharme libre et fou de ses 23 ans, dessinant et commentant ses révoltes, constats et rêveries au cœur d'un Québec en pleine révolution. Voyez un moment ludique et poétique, lumineux et intimiste en compagnie de la comédienne Markita Boies.



## SYLVIE D LIRE HISTOIRES ET FRISSONS D'AUTOMNE\*

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Vendredi 29 octobre, à 19 h 15 (durée: 45 minutes)**

Spectacle jeunesse pour les 5 ans et plus. Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent.

Gratuit: laissez-passer obligatoires, disponibles aux bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou dès le 8 octobre, à 10 h, pour les Angevins et le 22 octobre, à 10 h, pour tous.

Des sons étranges, des bruits dans la nuit... Laissez-vous emporter par des personnages drôles et bizarres qui vivront des aventures originales... peu banales. Encore trois chouettes histoires à raconter pour vous amuser et vous faire frissonner un peu!

